

EXAMENS PROFESSIONNELS, EXAMENS PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS (EP / EPS)

Les examens professionnels (EP) et examens professionnels supérieurs (EPS) visent à l'obtention d'un brevet fédéral ou d'un diplôme fédéral délivrés par la Confédération dans une grande variété de domaines, au terme de formations organisées en emploi.

EN DÉTAIL

Les **examens professionnels**, débouchant sur un brevet fédéral, et les **examens professionnels supérieurs**, débouchant sur un diplôme fédéral, s'adressent à toute personne disposant d'une formation du secondaire II (généralement un CFC) ou tertiaire (bachelor, master).

Ces formations permettent d'acquérir une qualification d'expert-e ou de cadre dans leur domaine d'activités et les préparent à la gestion d'une entreprise.

QUELS DOMAINES?

La formation professionnelle supérieure propose environ 200 examens professionnels et 170 examens professionnels supérieurs dans presque tous les domaines, des ressources humaines au marketing, en passant par la logistique, la comptabilité, la construction, le social ou la santé. Les épreuves sont organisées par les associations professionnelles sous le contrôle d'experts fédéraux.

La liste des examens professionnels (EP) et des examens professionnels supérieurs (EPS) sont accessibles sur le site du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), sur la page www.sbf.admin.ch/ → Formation → Formation professionnelle supérieure.

QUELS BÉNÉFICES?

Les formations étant organisées en emploi, elles s'inscrivent souvent dans un plan de carrière et sont suivies en grande majorité par des professionnels visant à assurer leur position de cadre. Le brevet fédéral et le diplôme fédéral favorisent l'accès à des postes à responsabilités et donnent des outils de gestion utiles à l'exercice une activité indépendante.

QUELS COURS?

Les candidat-e-s aux EP ou aux EPS peuvent suivre des cours préparatoires facultatifs recensés au niveau suisse dans la bourse des offres de perfectionnement: www.orientation.ch/perfectionnement → Recherche avancée → Mot-clé: brevet fédéral ou diplôme fédéral.

Des informations concernant les modalités d'inscription, les frais d'écolage et d'examen ainsi que le début et la durée des cours sont également disponibles sur ce site. À noter que certains cours ne sont ouverts que si le nombre de candidat-e-s est suffisant.

Pour permettre aux professionnels travaillant à plein temps de suivre la formation désirée, beaucoup de cours préparant aux EP ou aux EPS ont lieu en soirée et/ou les samedis.

SUR INTERNET

www.sbf.admin.ch
formationprofessionnelleplus.ch
www.vd.ch/orientation

FINANCEMENT

Depuis janvier 2018, les personnes suivant un cours préparatoire aux examens fédéraux bénéficient d'un soutien financier de la Confédération. Plus de renseignements sur le site du SEFRI: <https://www.sbf.admin.ch> → Formation → La formation professionnelle supérieure → Contributions pour cours préparatoires aux examens fédéraux.

La Fondation cantonale pour la formation professionnelle soutient également la formation professionnelle supérieure: <https://fonpro.ch>.

Les employeurs peuvent accorder un appui financier ou des jours de congé à leur personnel préparant un brevet ou un diplôme fédéral.

Les associations professionnelles et les syndicats sont d'autres ressources possibles.



BON A SAVOIR

Le cadre national des certifications (CNC) permet la comparaison des titres professionnels avec les diplômes d'autres pays.

Plus de renseignements sur le site du SEFRI: <https://www.sbf.admin.ch> → Formation → Mobilité → CNC formation professionnelle